Réforme des collectivités territoriales : les élus du Loiret apportent leur contribution

Publication : jeudi 20 septembre 2012 15:28

Le Journal de Gien, 20 septembre 2012

Réforme des collectivités territoriales

Les élus du Loiret apportent leur contribution

À l'appel des trois sénateurs, MM. Doligé, Cardoux et Sueur, plus de 200 élus ont dessiné les contours des collectivités territoriales du XXIe siècle lors d'un débat, lundi à Sully-sur-Loire

Bien des projets mis en place sous la présidence de Nicolas Sarkozy passeront aujourd'hui à la trappe. Pour certains, comme celui de la réforme des collectivités locales, cela avait été annoncé bien avant l'élection de François Hollande.

Le sénat, passé à gauche voici un an, n'avait d'ailleurs pas attendu cette échéance. Le président du sénat, Jean-Pierre Bel, avait initié des États généraux de la démocratie territoriale dès le mois de décembre. Jusqu'au mois de mars, les élus de France ont été interrogés et 19 364 réponses sont parvenues au Sénat.

Parallèlement, les sénateurs ont été convités à organiser des rencontres dans leur département afin de faire un bilan afin de préparer les États généraux prévus à Paris les jeudi 4 et vendredi 5 octobre.

Dans ce cadre, Éric Doligé, Jean-Noël Cardoux (UMP) et Jean-Pierre Sueur (PS) ont organisé ces assises départementales lundi après-midi à la salle Blanau. Plus de 200 élus, dont Éric Doligé, président du conseil général, et Xavier Deschamps, président de l'association des maires du Loiret, y ont participé.

Ils ont été accueillis par Daniel Sidron, maire de Sully-sur-Loire qui a parlé d'une *« réforme majeure »* et présenté les élus *« comme des avant-gardes »*. Il a souligné que *« les modernes avaient tous »* pour solliciter des mandats qui rapportent *« plus d'ennuis que de gloire et plus de plaintes en justice que de stock-options… Pourtant, il y a des candidats car nous aimons nos villes et nos villages »*.

En présentant à deux heures de débat et de dialogue (on excomptait 70 interventions), Éric Doligé a cadré l'objectif de cette réunion : *« Parler de la nouvelle organisation territoriale »*. Car *« les collectivités territoriales de 2020, 2030 et 2040 seront pas celles de 2020. Il faut » évoluer. Ceux dougent les choses, » ajoutera Jean-Pierre Sueur, l'échange même s'il y aura parfois « positions complémentaires ou divergentes »*.

Jean-Pierre Sueur a souhaité que *« cette réunion soit utile »*. *« Pour lui, « les bonnes idés » sont toujours les « bonnes idées » et « nous devons les saisiesse d'écouter avant d'envisager les changementés futurs »*. De son propos, on retiendra la nécessité d'une organisation territoriale *« au service de l'efficacité pour le pays et nos concitoyens »*.

Il espère aussi que l'on cesse de considérer les élus comme des coupables et qu'au-delà des divergences, le dialogue permette d'aboutir à un large consensus.

Jean-Noël Cardoux, dans son jardin sullyoise, n'est fait maître de cérémonie. Il a expliqué le déroulement des débats qui se sont appuyés sur un questionnaire en douze points préalablement adressé aux élus du Loiret.

De leurs réponse et des échanges sera tirée, une synthèse qui sera portée aux États généraux à Paris auxquels participeront Xavier Deschamps, et deux autres membres du bureau de l'Association des maires du Loiret, Christian Bouiseau, vice-président, et Bernard Delaveau.

Martial Poncet

De gauche à droite, Éric Doligé, Jean-Noël Cardoux et Jean-Pierre Sueur, les trois sénateurs à l'origine de la consultation des élus du Loiret.

Près de 200 élus avaient pris place, salle Blanau pour participer aux débats.

Quelques tendances

Le questionnaire adressé par le Sénat aux élus a permis de dégager quelques tendances. 70 % d'entre eux se disent satisfaits d'exercer un mandat. Ils sont 81 % à souhaiter une loi définissant leurs droits, leurs obligations et leurs droits.

D'une manière générale, ils demandent moins de contraintes réglementaires et législatives (marchés publics…), plus de conseils techniques et d'autonomie financière.

Ils aimeraient que les collectivités locales soient consultées avant d'être appliquées à tous et que l'État ait un rôle renforcé dans les domaines du conseil et de la sécurité.

Ils réclament plus de compétences pour les collectivités et que l'État prenne en considération que les revenus des ménages devraient être pris en considération dans le calcul de la taxe d'habitation.

12 principes pour une République territoriale

12 principes pour une république territoriale, tel était le titre du questionnaire adressé par les trois sénateurs du Loiret à leurs collègues, en avant-première de la réunion de lundi.

Parmi les éléments de réflexion : *proximité* (taille minimale d'une communauté de communes), *rôle* (le scrutin pour l'assauvif des communautés de communes), *stabilité*, (nombre d'échelons territoriaux) ; *liberté des collectivités territoriales* (pouvoir réglementaire autonome) ; *confiance et rôle de l'État* (rôle de conseil, suppression des sous-préfectures) ; *rationalisation des compétences* (nouveaux transfert, nouvelle étape de la décentralisation) ; *mutualisation* (personnel) ; *simplification* (suppression de la clause de compétence générale, financière et réforme de la fiscalité locale) ; *compensation* (garantie de compensation des transferts) ; *péréquation* (nouveaux équilibres pour un développement solidaire du fonctionnement attribuée par l'État) ; *égalité* (suivi des mandats, modes de scrutins et proportionnelle aux élections locales) ; *respect et statut de l'élu* (convergences des droits entre élus issus du public et élus issus du privé).

.

Phoca PDF